

## **Vœux adressés aux personnels de l'Éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin**

**par Mostafa FOURAR, recteur de la région académique Guadeloupe**

**Mardi 21 janvier 2020 à 9h au collège Mont des Accords**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. A ce propos, je remercie Madame la principale de nous accueillir dans cette belle salle rénovée et l'équipe du DAASEN pour l'organisation de cette cérémonie.

Ce rendez-vous annuel constitue un moment privilégié et nous donne l'occasion de nous rassembler.

Je vous remercie de votre présence et vous présente mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Adresser ses vœux, c'est parler d'une année que l'on ne connaît pas et qu'on doit imaginer sans la craindre, ni la rêver.

Imaginer 2020, c'est d'abord nous rappeler le sens premier de notre action : former des hommes et des femmes éclairés, capables d'opérer des choix en conscience ; donner à chaque jeune qui nous est confié, l'envie et la motivation nécessaires à la réalisation de ses ambitions et contribuer ainsi à son épanouissement.

Ne pas craindre 2020, c'est s'appuyer sur les projets développés jusqu'ici, véritables marqueurs de la dynamique de progrès dans laquelle notre Académie s'est engagée, sous le sceau de la loi de l'école de la confiance.

Ainsi, la priorité accordée au premier degré, s'est traduite par le dédoublement de toutes les classes de CP et CE1, par de vrais progrès dans les résultats aux évaluations de début d'année et par le déploiement du plan Vilani-Torossian pour consolider les savoirs scientifiques.

Parallèlement, les dispositifs de réussite éducative tels que « devoirs faits », le plan « mercredi », le dispositif « petit déjeuner » inscrit dans le plan « pauvreté » ou encore le

renforcement de la dimension artistique, culturelle et sportive sont venus compléter et conforter notre politique de réduction des inégalités et de justice sociale.

Ces différentes mesures se sont accompagnées d'un pilotage resserré des circonscriptions avec un accent particulier sur le remplacement et la formation des personnels.

Par ailleurs, nous avons su relever le défi de l'équité et d'égalité par le biais de de l'école inclusive. Ainsi, les PIAL visant à répondre à une meilleure prise en charge de nos jeunes en situation de handicap, les UPE2A qui accueillent les élèves allophones, sont autant de dispositifs qui nous permettent de ne laisser aucun jeune au bord du chemin.

L'engagement de l'ARS à nos côtés, le renforcement des liens avec la MDPH et les collectivités territoriales doivent nous permettre de mieux couvrir les besoins identifiés.

Dans le même temps, le second degré et singulièrement le LGT et le LP sont entrés de plein pied dans la réforme afin de mieux préparer nos jeunes au XXIème siècle et de mieux répondre à leurs aspirations.

L'accompagnement personnalisé, les temps dédiés à l'orientation, la réorganisation des enseignements autour d'un tronc commun, les enseignements de spécialités ou encore le co-enseignement en LP, sont autant de mesures mises en place pour faciliter la poursuite d'études de nos élèves ou pour leur permettre une insertion choisie. Notre objectif étant la réussite de tous.

Les liens renforcés avec l'Université et l'INSPE font également partie de cette politique globale de prise en charge des jeunes, portée par notre Académie.

Le rôle de chacune et de chacun d'entre vous est essentiel dans l'accueil, l'écoute et l'accompagnement de nos élèves et de nos usagers : les services académiques, le personnel d'accueil, les divisions et directions, les inspecteurs, du premier et du second degré, les chefs d'établissements, les directeurs d'écoles...

Je sais que votre quotidien n'est pas toujours aisé et qu'il vous est beaucoup demandé.

Aussi, je me dois de vous remercier tout un chacun pour votre engagement sans faille et votre dévouement à toute épreuve.

Vous démontrez chaque jour, que seule l'action collective paye, seule l'action collective est bénéfique.

Vous l'avez démontré lors du séminaire inter académique nouveau et lors de la réalisation du projet d'Académie qui nous donne pour les 4 années à venir notre feuille de route.

C'est cette même force et cette même énergie dont nous aurons besoin pour tracer 2020 car les sujets sont nombreux et les projets ambitieux.

Nous n'allons donc pas rêver 2020, mais nous allons l'écrire ensemble en continuant à développer notre politique pédagogique et éducative sur les différentes mesures inscrites en 2019 mais aussi en reconnaissant davantage le contexte socio-économique et archipélagique de notre Académie.

Cela s'inscrit d'abord, en donnant toute sa place à notre projet académique qui doit se traduire dans chaque projet d'école, de collège, de lycée et dans chaque service académique.

Les 4 axes : Améliorer nos performances, sécuriser les parcours, valoriser les personnels et renforcer les partenariats, et les 20 leviers doivent irriguer le quotidien de nos actions.

C'est pourquoi, je demande aux inspecteurs référents et aux inspecteurs de circonscription d'accompagner la formalisation des projets des différentes unités éducatives. Je demande au responsable de chaque direction et division de s'approprier les différentes propositions pour que l'action de chaque service s'inscrive dans un continuum, dans une chaîne administrative afin de rendre le meilleur service à l'utilisateur. Le groupe de suivi, formalisé désormais, mettra tout en œuvre pour s'assurer du déploiement de cette feuille de route.

Je compte sur chacun de vous même si je sais qu'à Saint-Barthélemy et Saint-Martin vous vous êtes déjà approprié le projet académique et que vous saurez le décliner pour tenir compte de spécificités de ces deux territoires.

Ecrire 2020 passe ensuite par une mise en œuvre réussie des E3C dont les premières épreuves doivent être organisées dès le mois de janvier. Les élèves de la classe de première constituent la première génération du bac 2021 et c'est ensemble que nous allons accompagner ces changements en profondeur d'un examen vieux de plus de 200 ans. C'est ensemble que nous allons rassurer les parents sur la qualité des épreuves et la valeur de l'examen.

Je fais confiance aux inspecteurs pour accompagner cette première mise en œuvre et sur les services académiques pour répondre aux doléances des établissements.

Ne pas rêver 2020 se traduit aussi par la préparation de la rentrée de septembre à laquelle nous nous sommes attelée depuis le mois d'octobre 2019. Je sais que le secrétaire général et les services académiques ont pu rencontrer les chefs d'établissements pour bien asseoir le contexte de chacun. Vous savez également que nous préparons cette rentrée avec 56 moyens en moins dans le second degré et 16 dans le premier degré.

Mais je sais aussi que vous maîtrisez les indicateurs de notre Académie qui comme vous le savez sont au vert tant sur le taux d'encadrement que sur le nombre d'élèves par classe.

C'est pourquoi, la diminution de nos moyens ne va pas entraver la politique engagée quant au déploiement des différentes mesures. Je compte sur le sens des responsabilités et de l'intérêt général de chacun d'entre vous.

Mesdames, messieurs, l'année nouvelle que nous entamons aujourd'hui doit nous permettre de continuer à tirer le fil de notre engagement pour conforter nos progrès et amplifier notre action sur l'ensemble des projets engagés en 2019. Tous les projets sont importants et participent de la réussite de notre territoire : développement durable, innovation, lutte contre le harcèlement, décrochage... Quant au numérique, à l'apprentissage et à la mise en place du réseau de l'économie bleue, ils constituent une priorité de notre dynamique de progrès.

Concernant le numérique, le choix de la spécialité SNI par nombre d'élèves de la classe de première nous invite à réfléchir à la place que nous pourrions accorder à ce domaine dans notre Académie pour en faire une voie de formation y compris dans le supérieur. De même, le décroisement et la proximité que nous recherchons peuvent trouver des réponses dans le projet de création de salles de télé présence immersive. Je nous invite à regarder ces sujets de plus près.

Sur l'apprentissage, sans nier les efforts réalisés, je souhaite que nous allions plus loin en agissant dans plusieurs directions :

- L'identification par chaque établissement de formations pouvant être proposées dans cette modalité ;
- La mise en œuvre, par des liens étroits avec les fédérations d'entreprises, de regroupement des très petites entreprises.

Nous pourrions ainsi offrir davantage de lieux de formation et agir sur la professionnalisation des acteurs du secteur socio-économique. Je sais que le DAFPIC et l'inspectrice sont déjà mobilisés. Je n'ai pas de doute sur les résultats que nous obtiendrons.

A ce propos, je voudrais saluer ici ce qui se fait à Saint-Barthélemy en faveur de l'apprentissage avec un nombre d'apprentis plus important qu'ailleurs. C'est certainement un exemple à suivre.

S'agissant de la mise en place du réseau de l'économie bleue. J'ai relevé la volonté de chacun de vous de donner la pleine mesure à ce projet qui s'inscrit en totale cohérence et complémentarité du projet de lycée de la mer porté par la collectivité régionale et auquel la COM de Saint-Martin souhaite être associée.

Aujourd'hui, il s'agit pour nous, éducation nationale, de faire montre de notre savoir-faire dans ce domaine et de dessiner les perspectives pour les années à venir tant dans le cadre de la formation initiale que dans celle de la formation continue et de l'apprentissage. La mobilisation de tous est plus que nécessaire. Ensemble et avec nos partenaires nous devons offrir des perspectives de formation et d'emploi à nos jeunes dans des domaines insuffisamment exploités.

Vous le voyez, ce sont de beaux projets en perspective, audacieux et ambitieux. C'est donc une année riche en événement qui s'ouvre et aussi une année de rassemblement et de regroupement.

En effet, la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (D.R.R.T.), chargée de la recherche, de la technologie et de l'innovation, de la diffusion de la culture scientifique et technique, en interaction avec le monde socio-économique et le grand public, jusqu'ici rattachée à la préfecture, intègre dorénavant le Rectorat. Cette transformation traduit la volonté de donner plus de cohérence et plus de visibilité aux actions conduites dans ces domaines. Je fais confiance à notre D2RT, sur le projet de la maison de la science.

De même, la DJSCS, doit intégrer, pour partie, les services académiques. Nous sommes actuellement dans une phase de préfiguration qui devrait aboutir d'ici la prochaine rentrée.

Je profite pour évoquer avec vous la mise en place du Service National Universel (SNU).

Trois objectifs sont ainsi visés :

- Cohésion sociale et territoriale ;
- Prise de conscience, par chaque génération, des enjeux de la défense et de la sécurité nationale ;
- Développement de la culture de l'engagement.

Après une phase d'expérimentation, le SNU entre dans sa deuxième édition en juin 2020 et à vocation à se généraliser. Cette deuxième édition concernera tous les départements. Une campagne de recrutement sera lancée dès ce mois-ci dans les établissements avec plusieurs actions de communication destinées à informer les jeunes et à leur permettre de s'inscrire :

- Un kit de communication vous sera transmis. Ce kit de présentation du dispositif comprendra un flyer, un Powerpoint de présentation, une foire aux questions, le clip vidéo du SIG, différents outils qui pourront être utilisés lors de la journée d'information pour les élèves de seconde, prévue dans les établissements scolaires.
- Un formulaire d'inscription sera également mis à disposition des chefs d'établissements à partir de la mi-janvier. Il permettra à ces derniers d'inscrire les jeunes avant le lancement officiel du site Internet, si souhaité.
- Le site Internet dédié à l'inscription au SNU 2020 sera mis en ligne début février, accompagné d'un plan médias et d'une communication ministérielle dédiée.

Dans notre Académie, nous accueillerons à partir du 22 juin, une centaine de jeunes provenant de l'hexagone pour la phase de cohésion de 2 semaines. Le dispositif est en cours d'élaboration : activités, hébergement, etc.

Je compte sur chaque chef d'établissement pour relayer l'information et permettre à nos jeunes de participer à ce dispositif qui vise à impliquer davantage la jeunesse française dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Enfin, et c'est là encore, une décision récente, CANOPE doit également rejoindre les services académiques. Le projet de regroupement en est à ses débuts mais là aussi, c'est la volonté de plus de cohérence qui est au cœur de ces transformations.

Mais je ne voudrais pas conclure sans avoir abordé les changements intervenus au niveau des services de l'éducation nationale à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Le premier de ces changements, comme l'avait annoncé le président de la République, est la création d'un poste de vice-recteur, adjoint du recteur de l'académie de la Guadeloupe. La nomination de ce vice-recteur est imminente et sera connue dans les prochains jours.

La création d'un emploi de vice-recteur, s'accompagne d'une redéfinition de l'exercice des compétences déconcentrées au sein de la région académique entre le rectorat et le service de l'éducation nationale.

L'animation du nouveau pôle administratif qui vient d'être renforcé par une attachée, personnel de catégorie A, d'un gestionnaire administratif et d'un informaticien, sera l'interface entre les personnels, les familles et les services académiques du rectorat. C'est l'un des nouveaux défis à relever dans les semaines qui viennent.

En effet, la distance de 250 km environ entre le rectorat de l'académie de Guadeloupe et les îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin rend la gestion de proximité d'autant plus nécessaire que le seul moyen de se rendre au siège de l'académie est l'avion ; les moyens de communication comme le téléphone, le courrier électronique ou la visioconférence ne permettant pas de régler toutes les situations.

Le champ d'intervention de cette nouvelle structure administrative sera déployé dans le périmètre de la région académique et concernera la gestion des ressources humaines de proximité telle que la gestion collective des corps, à la communication des informations individuelles sur les carrières et les parcours professionnels ainsi que sur la rémunération et les prestations sociales. La gestion administrative et financière des personnels restera de la compétence de la région académique.

Le nouveau pôle sera également en charge de la vie de l'élève afin de répondre aux attentes des familles. Les mesures de déconcentration porteront sur l'inscription des élèves du 2<sup>nd</sup> degré de l'enseignement public et l'application des deux cartes scolaires. Il restera à définir avec le rectorat les modalités de réexamen des décisions défavorables concernant les bourses afin de rapprocher les familles modestes de l'administration et de créer en leur faveur une relation directe efficiente.

Dans le même temps les membres du pôle pédagogique ont vu leur champ d'action s'élargir avec des missions complémentaires en plus de leur fonction principale, ce qui permet de mettre en œuvre au plus près des équipes pédagogiques, les politiques ministérielle et académique tout en tenant compte de spécificités du territoire.

Ce projet de réorganisation du service de l'éducation de Saint-Barthélemy et Saint-Martin s'accompagne d'un projet de déménagement et de regroupement des services, prévu en mars 2020, sur un site unique qui améliorera de manière très sensible les conditions de travail des personnels et d'accueil des familles.

La création de ce service déconcentré du rectorat répond à une attente exprimée depuis des années par les deux collectivités, les familles et bien sûr les personnels.

Vous le voyez, le chemin parcouru fut marqué de satisfaction et celui à venir est plein d'enthousiasme. Je ne vous le dis peut-être pas assez mais je suis fier du travail que nous accomplissons ensemble et des actions réalisées dont la portée n'est plus à démontrer. Je suis fier de nous !

La cérémonie de vœux n'est donc pas seulement un moment conventionnel et rituel mais symbolise un temps dédié au renforcement de nos valeurs profondément humanistes dans la recherche du bien-être et du bonheur de l'Homme.

Ces valeurs doivent être les vecteurs de notre sentiment d'appartenance à un ensemble commun pour un projet collectif, pour un territoire riche de sa diversité et pour une ambition sans cesse renouvelée.

A chacune et à chacun, je renouvelle mes vœux d'une très belle et heureuse année 2020, une année pleine d'espérance et de réussite.